



## LA VILLE DE VILLEPINTE

Située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise, la ville de Villepinte est en pleine expansion démographique et économique (Zone aérolians, Parc International des Expositions, proximité de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle).

**Strate : 40-150 000 Habitants**

Réf. : 21-28

La ville recherche par voie contractuelle ou statutaire :

### **Un Technicien chargé de l'Hygiène et de la Salubrité F/H**

Dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux

#### Missions

---

Sous l'autorité du Responsable hygiène et salubrité, vous serez chargé(e) de l'hygiène et de la salubrité publiques

Vous gérez des dossiers relatifs à la réglementation en matière d'hygiène, de risques, de salubrité et de sécurité publique de la ville de VILLEPINTE (Habitat insalubre et indigne, Périls d'immeubles, Hygiène alimentaire, Nuisances sonores, Pollutions, Risques sanitaires...).

Vous organisez et réalisez des actions de prévention, de mesures et de contrôle en matière de lutte contre l'habitat insalubre et d'hygiène alimentaire, ainsi que des enquêtes environnementales nécessaires au traitement des diverses situations signalées.

Vous constatez et traitez des plaintes, assistez et conseillez les élus, la population et les services.

Vous traitez les dossiers relevant de : hygiène de l'habitat, nuisances sonores, hygiène alimentaire, qualité de l'eau de distribution ou de loisirs, installations de gaz, périls d'immeubles, terrains en friche, décharges sauvages, sécurité des immeubles collectifs... notamment par :

- Des déplacements sur site (logements privés, piscines, restaurants...),
- La rédaction de mise en demeure, d'arrêté, PV, notes...
- La saisine du juge des référés,
- La mise en œuvre de travaux d'office.

Vous tenez une veille juridique et technique sur ces thématiques et les textes réglementaires applicables.



## Profil

---

Vous détenez des connaissances approfondies en matière de sécurité. Vous avez la capacité à travailler avec des interlocuteurs multiples, vous êtes à l'écoute, disponible et discret.

Vous avez le sens de l'organisation, des capacités rédactionnelles et synthétiques. Vous travaillez en mode projet et savez élaborer une stratégie.

Assermentation  
Permis B obligatoire

***Rémunération statutaire, 39 heures/semaine avec 20 jours de RTT, prime annuelle + indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) + complément indemnitaire annuel (CIA).***

Merci d'adresser lettre et CV : Madame le Maire- Place de la Maire - 93420 VILLEPINTE  
Ou [courrier@ville-villepinte.fr](mailto:courrier@ville-villepinte.fr)

